



Rapport des juges principaux

| | | | | | |
|-----------------------------------|--|--|-----------------------|------------------------------------|-------|
| Nom de l'hippodrome | Kawartha Downs | Fraserville | | | |
| Date | Samedi 1 ^{er} septembre 2018 | Heure de départ | 19 h 00 | | |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 9 : Nuageux (Temp : 24 °C) | | | | |
| État de la piste | Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s.) | | | | |
| Nombre de courses | 9 | Nombre de course de qualification | 3 SC/BF/MW | Nombre total d'inscriptions | 79/84 |
| Paris mutuels | 38 108 \$ | | | | |
| Contact Vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien de piste | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge principal sortant | |

| | | |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Juge principal | Juge associé | Juge associé |
| Weber, Michael | Coles, Sharla | Frenette, Ben |

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Brenda Lane s'est présentée au bureau du juge pour un examen concernant le certificat de résultats d'analyse positifs (étiquette 4218216010) de méthylprednisolone (catégorie 4) pour le cheval « Talking Book » de la 8^e course du 4 août. Mme Lane a été trouvée coupable d'infraction aux règles de la CAJO 9.09 (b), 26.02.01, 26.02.02 et 26.02.03 (c). Elle a reçu une suspension complète de cinq jours (du 18 au 22 septembre) et une sanction pécuniaire de 500 \$ (SB 50924).

Courses :

- Kyle Forgie s'est retiré comme conducteur de trois courses.
- Le conducteur Clayton Graham du n° 5 « Casimir Patriot » ira au bureau du juge pour un examen de sa stimulation sur le droit concernant les règles de la CAJO 22.23.03 (a et b) (injustifiée et excessive) et 22.23.03 (a, b et c) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste et à l'extérieur des limites du sulky). Rien à signaler.
 - Rien à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Le conducteur Frederic Maine du n° 8 « Machal Angelo » a été averti concernant les règles de la CAJO 22.05.01 (d et h) (bousculer un autre cheval) après le poteau du quart de mille puisqu'il était situé à l'extérieur du n° 3 « You've Got Bankers (Ryan Guy). Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Les conducteurs Justin Turcotte du n° 5 « Four for Orr » et Nick Boyd du n° 6 « Big Sport » ont été averti qu'ils frôlaient l'infraction aux règles de la CAJO 22.23.03 (a et b) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste). Rien à signaler.
7. Enquête sur le n° 4 « Sports Medicine » (Reg Gassien) qui a brisé l'allure à l'arrivée concernant la règle 22.27 de la CAJO (bris d'allure); le n° 4 a brisé l'allure après l'arrivée, donc aucune infraction. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Le conducteur Robert McMillan du n° 1 « Shania's Image » ira au bureau du juge pour un examen de sa stimulation sur le droit concernant les règles de la CAJO 22.23.03 (a et b) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste et à l'extérieur des limites du sulky) et 22.23.04 (c) (garder les mains plus basses que la tête). Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.